

Mardi 23 mai 2017

Incendie à l'école maternelle Jean Moulin

Ce matin, aux environs de 10 h, un incendie s'est déclaré au sein de l'école maternelle Jean Moulin. Aucun blessé n'est à déplorer. Les élèves et le personnel ont été évacués dans le calme et ont été accueillis à la maison de quartier de Villejean, située à proximité de l'établissement.

Grâce à l'intervention rapide des pompiers, l'incendie a été maîtrisé. Une expertise est diligentée pour déterminer les causes du sinistre qui a causé d'importants dommages. Selon les premiers éléments, l'incendie s'est déclaré dans la salle de pause du personnel. Un court-circuit pourrait en être à l'origine. Le rez-de-chaussée de l'école maternelle a subi de lourds dégâts : le hall d'entrée, la salle de restauration et le centre d'accueil de loisirs municipal (CALM) ont été touchés par les flammes. Les salles de classes ont été souillées par la fumée.

Les élèves des cinq classes de l'école maternelle ne pourront donc être accueillis sur le site pour une période qui reste à déterminer.

Un dispositif d'accueil temporaire pour les élèves

Dans l'attente de la remise en état des locaux, des solutions d'accueil alternatives sont mises en places par les services de la Ville de Rennes et les services départementaux de l'Éducation nationale.

- Le mercredi 24 mai, les élèves de l'école maternelle seront accueillis pour la matinée à la maison de quartier de Villejean et dans des centres de loisirs proches pour les activités périscolaires de l'après-midi.
- Le jeudi 25 et le vendredi 26 mai, en raison du pont de l'Ascension, les écoles rennaises seront fermées. Il n'y a donc pas de dispositif particulier à mettre en place pour les élèves.
- À compter du lundi 29 mai, les élèves de l'école maternelle Jean Moulin seront accueillis au centre de loisirs Dominique Savio. Des navettes permettront d'assurer le transport des élèves depuis l'école Jean Moulin.

L'école élémentaire n'a pas subi de dommage : le dispositif d'accueil temporaire ne concerne donc que les élèves de l'école maternelle.

Une réunion d'information à l'attention des parents va être programmée la semaine prochaine.

Nathalie Appéré, Maire de Rennes et Christian Willhelm, Directeur Académique des Services de l'Éducation nationale d'Ille-et-Vilaine se sont rendus sur place pour soutenir la communauté éducative et échanger avec le personnel municipal et les services de sécurité mobilisés.

Contacts presse :

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

Inspection Académie

Cabinet - Odile Froz

Tél. 02 99 25 10 01